

- Etablir des partenariats avec les autorités et agences locales ou toute organisation de la société civile ayant une expertise dans le domaine de la protection de l'enfance, des jeunes, des hommes et femmes vulnérables.
- Elaborer des politiques et stratégies de sauvegarde pour la Fédération Centrafricaine de Football.
- Représenter la Fédération Centrafricaine de Football lors des réunions externes liées à la prévention en ligne et/ou en présentiel.
- Produire périodiquement et ou annuellement des rapports d'activités sur la Prévention à l'intention du Comité Exécutif.

II – QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

II-a : Connaissances et compétences :

- Niveau d'étude au minimum, BAC +3 en droit public ou un diplôme équivalent dans une discipline des sciences sociales.
** Un diplôme d'ASISTANT SOCIAL est autorisé
- Maîtriser l'outil informatique
- Avoir un excellent niveau de français écrit (+ un niveau d'intermédiaire en Anglais serait un atout)

II-b : Aptitude et Expériences :

- Etre âgé (e) de moins de 40 ans et disponible
- Faire preuve de patience
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à élaborer la politique de prévention ou protection en rapport avec les valeurs culturelles du pays
- Capacité à organiser les formations et mettre en œuvre des programmes de prévention et protection
- Etre professionnel(le), discret (e), dépassionné(e) et serein dans des situations émotivantes pénibles et sensibles.
- Avoir une expérience d'au moins neuf mois (09) d'activité dans un domaine de protection de l'enfance.
- Produire une ou des lettres de recommandations attestant de votre professionnalisme dans le domaine est un atout.

III – DOSSIER DE CANDIDATURE (PIECES A FOURNIR) :

- Une copie légalisée des diplômes
- Un certificat de travail signé du dernier employeur
- Un certificat médical d'aptitude
- Une copie de pièce d'identité ou un acte de Naissance
- Un certificat de nationalité
- Une demande manuscrite à adresser au Président de la Fédération Centrafricaine de Football

DATE ET HEURE DE CLÔTURE DU DOSSIER : le 25 Août 2023 à 15 heures 00

Le Secrétaire Général

Octave MAHAMAT ADIALA



2

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

TRI-HEBDO INDEPENDANT D'INFORMATION GENERALE
TEL: (+236) 75030894 / 72550168 / 70401514
Email: journalanoca@gmail.com
Autorisation de Publication: N°009/20/HCC/P/CPMPML
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO
Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
N° RCCM: CA/BG/2021A605
Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

LANOCA N° 0191
du
« Lundi 31 Juillet 2023
Prix: 300 FCFA

Centrafrique : référendum constitutionnel, une seule offre le « oui » !



La face -à - face Poutine et Touadéra à Saint Petersburg



L'embargo sur les armes est prorogé encore d'un an en RCA



Les BRICS en RCA : ambitions et perspectives

Avis de recrutement d'un responsable juridique à la Fédération Centrafricaine de Football

C'est dans l'esprit des hommes que naissent les guerres, c'est dans leur esprit qu'il faut ériger la paix.
(Préambule de l'Unesco)

SOMMAIRE

- ◆ Centrafrique : référendum constitutionnel, une seule offre le « oui » !.....Page 2
- ◆ Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge d'un an l'embargo sur les armes avec une dérogation pour les forces de sécurité en RCAPage 3
- ◆ Le face à face de Toaudera ET Poutine à Saint PetersburgPage 4
- ◆ « La guerre en Ukraine, c'est la guerre du dollarPage 5
- ◆ Avis de recrutementPages 7 et 8

Centrafrique : référendum constitutionnel, une seule offre le « oui » !

Des électeurs centrafricains sont allés aux urnes le dimanche 30 juillet 2023, pour se prononcer sur un projet de nouvelle constitution avec des réformes liées entre autres au mandat présidentiel illimité, l'exclusivité de la nationalité centrafricaine pour être candidat à la présidence de la République. Ce projet de nouvelle constitution de la République Centrafricaine contesté par une opposition hétéroclite accroît significativement les pouvoirs du président de la République



offre : le oui »
Le projet de loi fondamentale proposé au vote hier dimanche fait la part belle aux sympathisants du pouvoir, légitime les chefs traditionnelles et

Les bureaux de vote ont ouvert en retard dans la plupart des centres en raison de l'arrivée tardive des agents de l'Autorité nationale des élections (A.N.E) et du matériel électoral. L'on note une participation moyenne des électeurs fans la matinée.

Dans l'ensemble, les opérations du vote référendaire ont eu lieu dans les différents centres prévus par l'A.N.E, sans incident majeur, sauf quelques problèmes techniques et organisationnels.

Le président de la République, Faustin Archange Touadera, a voté au centre du lycée Barthélemy Boganda de Bangui. Le Président TOUADERA a affirmé que c'est un sentiment de devoir citoyen accompli et une fierté à l'exemple de ses compatriotes centrafricains en prenant part à ce scrutin organisé pour l'approbation du projet de la nouvelle constitution. Le Président de la République Faustin Archange TOUADERA se dit serrein car, ce projet de nouvelle constitution est la sollicitation du peuple centrafricain. « *Le peuple va se servir de ce droit de vote, pour approuver cette nouvelle loi fondamentale* », a dit le président Touadera. « *Il n'y a qu'une seule*

tion a été fait par les Centrafricains », s'est défendu le président de la République, Faustin Archange Touadera, lors de la campagne référendaire, assurant que le texte est « *le résultat d'un travail consensuel de toutes les sensibilités* ».

Un professeur d'université s'exprimant sous couvert de l'anonymat – comme de nombreux interlocuteurs désormais – fait valoir que l'ancienne Constitution a bon dos : « *Le problème de la Constitution du 30 mars 2016, c'est qu'elle ne prend pas en compte les aspirations du peuple. Elle été rédigée par un régime illégitime, le conseil national de transition.* »

La présence des observateurs internationaux
Des observateurs internationaux notamment ceux de la communauté économique Etats de l'Afrique Centrale (C.E.E.A.C) sont dépêchés à Bangui, pour suivre le déroulement du scrutin. Ils ont sillonné des bureaux de vote implantés à Bangui et ses périphéries.

Les Centrafricains se sont prononcés hier dimanche sur le projet constitutionnel à l'aide de bulletins blancs pour le oui, rouges pour le non. Les autorités se sont beaucoup investies en faveur de cette réforme qui doit pallier les insuffisances de la Constitution du 30 mars 2016, volontiers désignée comme un facteur de la faillite de l'Etat face à la multitude des crises
Arsène Jonathan MOSSEAVO
« *Le projet de Constitu-*

renforce les pouvoirs du président de la République. Dans la classe politique, le bloc républicain pour la défense de la constitution (BRDC) conteste les réformes de la Loi fondamentale. Le BRDC ne cesse de dénoncer un « *projet de Constitution qui renforce le déséquilibre des pouvoirs au profit du président de la République, qui s'érige en président à vie* ». Le BRDC voit d'un mauvais œil le renforcement de l'exécutif.

En attendant la publication des résultats provisoires par l'A.N.E dans les dix jours qui suivent le vote, et la publication définitive par la cour constitutionnelle le 27 aout prochain, le parti mouvement des cœurs unis (MCU), la plateforme Bè oko, l'union des forces démocratiques de l'opposition (UFDO) et les groupes de soutien jubilent déjà pour une large victoire du « oui », qui est la seule offre. La Constitution proposée crée le poste du vice – présidence de la République, le conseil constitutionnel (Titre IV, article 143), la chambre de la chefferie traditionnelle (Titre XII, article 177 ...) **Le président Touadera défend le projet de nouvelle constitution**
« *Le projet de Constitu-*

LANOCA
LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

journalanoca@gmail.com
PM/C/RIB : 37102775401-08

Bulletin d'abonnement

Identification de l'abonné
Nom ou raison sociale :
Profession ou activité :
Téléphone :
Email :

*Merci de transcrire de manière lisible votre adresse électronique professionnelle et ou personnelle

Offres / Autres prestations	Souscrire à :	Prix unitaire HT
Abonnement 6 mois		50 000 XAF
Abonnement 1 an		100 000 XAF
Annonce à la dernière page (Page 6)		150 000 XAF
Annonce à l'intérieur du journal et en ligne		120 000 XAF / Page
Publi-reportage version papier		80 000 XAF / page
Publi-reportage en ligne		100 000 XAF
Publi-reportage grosse UNE et à la page 2 (article complet)		125 000 XAF

Pour confirmer votre abonnement, faites parvenir par virement ou chèque bancaire au compte de LANOCA (Banque Populaire Maroco-Centrafricaine - BPMC) RIB : 37102775401-08, le montant suivant :

Date : signature + cachet

LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
Arsène- Jonathan MOSSEAVO

Secrétaire de rédaction
Steven LANZARAS

Rédacteur
Diane Marème
Katrine Vardysky
Clem Patrick Gambe
Husseini Mahamat Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI
Point de Vente
Kiosque GEPPIC/ Centre-ville

Distribution
Louis Maurice SER- VICE

Infographie et PAO
Rachid Medhi Ahmed

Imprimerie
Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
Les Autres Nouvelles de Centrafrique

FEDERATION CENTRAFRICAINE DE FOOTBALL
MEMBRE DE LA FIFA
MEMBRE DE LA CAF
MEMBRE DE L'UNIFFAC

AVIS DE RECRUTEMENT

PROFIL DE TRAVAIL D'UN RESPONSABLE JURIQUE A LA FEDERATION CENTRAFRICAINE DE FOOTBALL

Résumé du POSTE :
Dans le cadre de l'assainissement de son environnement administratif et professionnel, la Fédération Centrafricaine de Football, dans sa politique de restructuration, a instauré un climat relationnel de confiance, tant vis-à-vis des partenaires que vis-à-vis de toutes les parties prenantes du Football Centrafricain.
Ce programme est conduit par un responsable juridique qui a pour mission :

- de veiller et de promouvoir au sein de l'Association, la culture du juste et de l'équité dans le strict respect des Lois de la République, à travers les décisions à prendre dans la conduite des affaires de l'Association d'une part et d'autre part,
- de veiller aux intérêts de tous les organes de l'Association par rapport aux tiers.

A cet effet, elle recherche pour emploi, un ou une juriste de nationalité centrafricaine qui sera chargé(e) d'assurer la gestion de tous les dossiers à connotation juridique et institutionnelle.

TITRE DU POSTE : RESPONSABLE JURIDIQUE

I- PRINCIPALES TACHES :

- Coordonner toutes les activités liées à la prévention, à la protection de l'institution ainsi que tous les mécanismes qui ont trait à la sûreté au sein de la Fédération Centrafricaine de Football.
- Coordonner, superviser et interagir sur les activités menées par les Officiers de protection de l'enfance pour assurer leur efficacité.
- Se charger de toutes les questions liées à la prévention et à la protection des enfants.
- Se charger de la protection des jeunes, des femmes et hommes vulnérables, tant au sein de l'Association Membre que pendant des tournois.
- Promouvoir le bien être et veiller à ce que tous les acteurs du Football soient à l'abri des préjudices et des abus.
- Assurer la coordination, l'évaluation des risques liées à la prévention des personnes du même sexe dans organes de la FCF et proposer les mesures adéquates pour neutraliser ces risques.
- Documenter et analyser toutes les façons dont les enfants, les jeunes, les femmes et hommes vulnérables sont impliqués dans les activités afférentes sur le terrain et en dehors.
- Mettre en œuvre des directives claires en matière de prévention vis-à-vis de toutes les formes d'abus au sein de l'Association (extorsion de fonds ; menaces ou harcèlements ; actions violentes individuelles ou en bande ; agitation à caractère ethnique, confessionnel ou racial).
- Organiser des formations et actions de sensibilisation en ligne et/ou en présentiel à l'attention de tous les responsables de sauvegarde et veiller à ce que le personnel ainsi que tous les dirigeants impliqués dans l'encadrement reçoivent régulièrement des renforcements de capacités et des formations continues sur la prévention.
- Rendre compte à la Hiérarchie, de la conduite des mesures élaborées pour le sauvegarde avec les parties prenantes du Football Centrafricain.
- Signaler sans délais et rendre compte, documents à l'appui, des mauvaises pratiques et violations du code de conduite à la Hiérarchie de l'Association, au responsable de la Prévention de l'Union Zonale (UNIFFAC) et/ou aux autorités de la CAF si nécessaire.

Mais je ne crois pas, néanmoins, au pire scénario pour la monnaie européenne – sa disparition. Car le bateau de l'euro est déjà parti beaucoup trop loin en mer et ne dispose plus de carburant pour revenir en arrière sans faire couler les économies des pays-membres. Mais, cela étant, je suis plus qu'un euro-sceptique. Non pas que je suis contre la réunion des pays occidentaux autour d'un centre européen – loin de là : l'histoire de l'humanité démontre que tout va vers la réunion des forces similaires qui ont la même vision des choses, des valeurs et des objectifs similaires.

C'est juste que le projet en sa version optimiste, l'image idéale – c'est une chose ; la réalité – s'en est une autre. En observant la "dégénérescence" ces dernières décennies et surtout depuis 2004, du beau projet européen initial, il n'est plus possible d'ignorer que l'Union européenne n'est devenue qu'une sorte d'hydre dysfonctionnelle, dont chaque tête a ses propres idées. Il est plaisant de constater que la Russie à elle seule a réussi à faire se resserrer ces têtes. C'est la peur, la haine et les phobies qui les ont rapprochés davantage que tout le reste du projet européen.

L'Eclairer - Comment se porte l'économie russe au regard des sanctions mises en œuvre par les Occidentaux ?
Oleg Nesterenko - A court et à moyen terme, les retombées des sanctions occidentales contre l'économie russe sont relativement faibles. Du point de vue du niveau de vie de la large majorité de la population, l'effet de ces sanctions est tout simplement inexistant. Cela étant, il ne faut pas être naïf : à long terme, bien évidemment, il y aura certains domaines d'activité qui souffriront jusqu'à un certain degré. Degré qui dépendra d'un grand nombre de variables.

En parlant des conséquences des sanctions occidentales contre la Russie, il ne faut pas perdre de vue le sens même du déclenchement desdites sanctions. Dans chaque business plan, il y a la présence obligatoire et fondamentale des notions de l'investissement et du retour sur investissement dans des limites temporelles prédéfinies d'une manière précise. La première bonne question à se poser est : est-ce que les sanctions sont parvenues à leurs objectifs fixés dans le temps et les ampleurs précalculées ?

Les faits sont connus, bien qu'ils soient soigneusement minimisés et déformés par ses auteurs, afin de se sauver la face : les objectifs visés par les sanctions déclenchées étaient l'effondrement de l'économie de la Fédération de la Russie qui aurait dû mener, de facto, à la capitulation de la Russie dans le cadre du conflit en Ukraine. Le résultat de cette entreprise est un échec total. Il n'y a eu aucun effondrement. Il n'y a aucun effondrement aujourd'hui et il n'y aura aucun effondrement demain. En parler n'est que pures spéculations fantaisistes coupées de la réalité.

Les sanctions qui avaient les plus grandes chances de réussite ont été mises en place au tout début de la confrontation. Surtout celles de la seconde et de la troisième vague qui ont visé les fondements mêmes de l'infrastructure du système financier de la Russie, les capacités des acteurs publics et privés de lever des capitaux auprès des marchés financiers mondiaux, ainsi que la déconnexion de centaines de banques russes du système Swift, dont des banques "systémiques".

Ces sanctions faisaient partie du business-plan initial et ont été jugées suffisamment suffisantes pour arriver à des objectifs préétablis de l'effondrement de l'économie russe dans des délais limités, inférieurs à douze mois. Toutes les autres vagues de sanctions, qui ont eu lieu par la suite et qui auront encore lieu à l'avenir, sont sans aucune mesure aussi dangereuse pour la stabilité économique et financière de la Russie et ne sont que des gesticulations assez chaotiques dues à l'effondrement du projet initial occidental.

"Les sanctions n'ont aucune chance d'arrêter la poursuite des opérations militaires russes en Ukraine"

Les retombées de ces actions sont-elles néfastes pour le pays à long terme ? La réponse est non. Je rappelle que ce n'est pas depuis 2022, mais depuis 2014 que la Russie fait l'objet d'importantes sanctions de la part du camp occidental. On ne parle plus du tout de ces sanctions "originelles" dans la propagande "atlantiste"; et pour cause. Non seulement, l'économie russe n'a été nullement ébranlée malgré les jubilations de Barak Obama – "l'économie russe est en morceaux !" au moment d'une importante, mais ponctuelle, chute du cours de la monnaie russe – mais en plus, les sanctions ont joué le rôle de catalyseur et ont grandement renforcé la souveraineté de l'économie nationale.

Nul besoin de commenter les propos de Bruno le Maire du 1^{er} mars 2022 sur l'anéantissement imminent de l'économie russe <https://www.youtube.com/watch?v=Ntzaqqlm-Ac>, qui sont encore plus ridicules que ceux d'Obama et qui ne font que démontrer, une fois de plus, l'amateurisme flagrant de ce monsieur occupant un poste

qui ne coïncide pas avec ses aptitudes et compétences professionnelles.

La nature a horreur du vide. Si dans les pays à capacités réduites de la coopération à l'international les embargos peuvent maintenir le vide sectoriel artificiellement créé, cela ne fonctionne pas vis-à-vis des grandes puissances dont les économies ne peuvent jamais être tenues dans l'isolement à long terme. Des alternatives au niveau national et international sont toujours mises en place.

Ainsi, les restrictions des importations alimentaires en provenance de pays qui ont soutenu les sanctions contre la Russie se sont traduites par la croissance et la consolidation, et de manière très significative, du secteur agro-alimentaire. En seulement quelques années de sanctions, la Russie est passée de grand importateur de produits agro-alimentaires à exportateur. D'autres secteurs sont en train de devenir autosuffisants et, au terme des hostilités russo-occidentales, deviendront quasi-impénétrables pour les acteurs économiques européens.

Les entreprises des secteurs de l'énergie et de la défense contournent aisément les sanctions en refusant tout simplement d'utiliser le dollar américain dans leurs transactions internationales au profit de la devise russe et celle du pays partenaire. Ceci en accélérant par la même occasion le processus de la dédollarisation du monde, cette monnaie qui est devenue hautement toxique.

Dans le secteur financier, anticipant dès 2015 le risque d'être coupé un jour du système international de messagerie bancaire Swift contrôlé par l'Occident, la banque centrale de la Fédération de Russie a créé son propre système de transmission interbancaire, le système SPFS, ainsi que son propre système de paiement pour cartes bancaires, le système MIR. Les deux systèmes sont utilisables à l'international et sont déjà liés au système bancaire chinois Chinese Union Pay. D'autres pays vont rejoindre SPFS. Le grand outil de menaces et de chantage permanent du camp américano-centrique vis-à-vis du reste du monde d'être coupé de leur SWIFT n'est plus considéré comme une fatalité et un danger existentiel.

Parallèlement, aujourd'hui nous discutons très sérieusement non seulement de la création d'une nouvelle monnaie commune à des pays du Brics, mais également de la monnaie numérique : le rouble numérique. La monnaie sera un excellent moyen supplémentaire de se débarrasser de la contrainte des sanctions illégales, car elle pourra être utilisée sans faire appel aux services des banques qui elles-mêmes peuvent craindre de faire l'objet d'hostilités occidentales.

L'Eclairer - Selon vous, l'Occident a donc plus à craindre, et notamment du retour de bâton de ses sanctions ?

Oleg Nesterenko - Les relations économiques russo-allemandes détruites, les retombées sur l'économie allemande par exemple seront dramatiques. L'industrie allemande, dont une belle partie est énergivore, est déjà en grande difficulté vu que ses coûts de production ont tout simplement explosé et que ses concurrents directs, non européens, en commençant par les Américains, n'ont pas les problèmes que les Allemands viennent de se créer.

Dans l'Union Européenne qui est, en fait, la seconde grande cible collatérale des sanctions anti-russes américaines, la plupart des projets de coopération intra-communautaire dans les domaines scientifiques, technologiques et énergétiques sont déjà revus à la baisse. A moyen terme, les pertes totales de l'ensemble des pays de l'UE dues aux sanctions contre Moscou sont estimées à plusieurs centaines de milliards d'euros.

Quand j'ai parlé des restrictions des importations alimentaires en provenance des pays hostiles vers la Russie, il ne faut pas oublier que les agriculteurs européens y perdent des milliards d'euros chaque année et perdront, à terme, encore des dizaines de milliards, car le marché russe est fermé pour eux à très long terme. Et même dans un avenir éloigné, quand les restrictions russes seront levées, les parts du marché qu'ils pourront reprendre seront dérisoires par rapport à celles qu'ils ont eu par le passé.

Côté tourisme, en Europe, c'est surtout la France qui paie la facture. Il n'y a plus de tourisme entre la Russie et la France. Si vous consultez les professionnels du secteur de l'hôtellerie-tourisme du sud de la France, pour eux c'est désastreux, de même que pour le secteur de l'immobilier. Depuis 30 ans, le client russe était majeur en termes de chiffre d'affaires. Les mass médias cachent très soigneusement cette réalité.

Pour le secteur des énergies, ce n'est même pas la peine d'en parler. On connaît tous l'ampleur de la catastrophe. Catastrophe qui est tant bien que mal dissimulée par de gigantesques compensations de l'État faites en creusant davantage la dette publique déjà démesurée et qui ne sera certainement pas remboursée.

"En économie comme dans les affaires, tout est une question d'alternatives. Et la Russie dispose d'alternatives que les pays de l'Union européenne n'ont pas et n'auront pas"

A partir d'aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis qui non seulement feront la régulation du coût de revient des industries énergivores, mais également prendront la décision du prix d'une baguette à la boulangerie ou de la facture de chauffage pour les ménages. Et ceux qui pensent que les Américains feront des cadeaux à leurs concurrents vassalisés que sont les Européens, qu'ils laissent tomber leur mauvaise habitude de rêver, cela ne leur réussit pas...

D'une manière générale, tout ceux qui ont suivi le projet américain subissent et subiront des conséquences négatives sur leurs économies, des conséquences bien plus néfastes que celles que la Russie connaîtra dans les années à venir. Car en économie comme dans les affaires, tout est une question d'alternatives. Et la Russie dispose d'alternatives que les pays de l'Union européenne n'ont pas et n'auront pas.

Pour que la situation change, notamment en France, la politique étrangère française doit changer de manière radicale. Mais avec la propagande relayée d'une manière très poussée par les médias mainstream et le conditionnement de l'électorat français, il est clair que même les futures élections de 2027 n'ont aucune chance de faire venir qui que ce soit au pouvoir qui permettrait une significative amélioration des relations avec la Russie.

L'Eclairer - Pour vous, les trains de sanctions (le 11e actuellement) n'ont plus aucune efficacité ?

Oleg Nesterenko - Toute la gamme des sanctions sérieuses contrôlables par le camp atlantiste est déjà épuisée.

Parfois, au niveau des restrictions, l'occident tombe dans le ridicule le plus grotesque. Par exemple, l'une des sanctions mises en place était l'interdiction aux chats domestiques de participer à une compétition internationale en Europe. Je me suis déjà posé la question : pourquoi les oiseaux migrateurs n'ont pas encore été sanctionnés ? Si les Polonais ne le font pas encore, ils devraient commencer à les abattre à l'entrée de leur espace aérien... L'une des principales sanctions mise en place est celle contre le pétrole russe. Quel est le résultat ? La Russie a vendu au premier trimestre 2023 encore plus du pétrole qu'avant même le début de la guerre en Ukraine.

L'embargo sur l'or russe ne fonctionne pas non plus. Et, cette fois-ci, je le regrette même... Car demain l'or jouera un rôle bien plus important dans l'économie mondiale qu'aujourd'hui. A la place du gouvernement russe, j'aurais grandement restreint les exportations d'or russe et depuis un moment. Il faut savoir que si les réserves nationales en or aux Etats-Unis et en Allemagne n'ont pratiquement pas bougé en volume depuis l'an 2000 – et en France elles ont même grandement diminué – en Russie, elles ont été multipliées par six sur la même période. Mais il est important de les augmenter davantage.

Côté sanctions sérieuses, il ne reste que celles qui passent par le chantage et les menaces des partenaires de la Russie. Mais vu qu'il s'agit à chaque fois d'éléments stratégiques, voire vitaux pour les pays visés, les chances de réussite sont proches de zéro.

Aujourd'hui, on parle de sanctions contre l'énergie nucléaire, contre l'atome russe. Ces projets sont totalement irréalistes. Ce que veulent les responsables, ou plutôt les irresponsables de la politique européenne, ne marchera jamais. Les bureaucrates de Bruxelles exigent de la Hongrie, qui dépend grandement de l'atome russe, de l'abandonner. Or, pratiquement la moitié de l'énergie du pays vient d'installations nucléaires construites par les Russes. Et aujourd'hui, de nouvelles installations nucléaires sont en train d'y être construites afin d'accroître l'indépendance énergétique des Hongrois. Quand j'entends Von der Leyen demander à Orban de faire une croix dessus... Les pertes pour le peuple hongrois seraient gigantesques. En s'inclinant devant Bruxelles, ils reviendront trente ans en arrière. Et c'est de la pure fantaisie d'imaginer que le gouvernement hongrois fera preuve d'une telle folie.

Josep Borrell (le chef de la diplomatie européenne, ndr) a également évoqué les sanctions contre l'Inde et les produits pétroliers russes raffinés dans le pays. La mise en place de telles sanctions serait une pure folie et coûterait très cher à l'Europe, car l'Inde dispose d'un grand nombre de leviers de représailles contre l'économie européenne.

Suite au prochain numéro

Le Conseil de sécurité de l'ONU proroge d'un an l'embargo sur les armes avec une dérogation pour les forces de sécurité en RCA

Le Conseil de sécurité a renouvelé, cet après-midi, jusqu'au 31 juillet 2023, l'embargo sur les armes imposé à la République centrafricaine tout en précisant que ces mesures ne s'appliquent pas aux livraisons d'armes et de munitions, de véhicules et de matériels militaires destinés aux forces de sécurité centrafricaines.



En adoptant par 10 voix pour et 5 abstentions (Chine, Fédération de Russie, Gabon, Ghana et Kenya) la résolution 2648 (2022), le Conseil a également prorogé jusqu'au 31 août 2023 le mandat du Groupe d'experts. Le Conseil a par ailleurs condamné fermement les attaques commises par des groupes armés de la Coalition des patriotes pour le changement et demande au Groupe d'experts d'envisager de proposer de nouveaux exposés des motifs afin qu'ils puissent être ajoutés à la Liste, si nécessaire.

Par ce texte, le Conseil se déclare en outre particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles des réseaux transnationaux de trafiquants continuent de financer et d'approvisionner les groupes armés en République centrafricaine, et en République centrafricaine, et Aigbando en janvier, a-t-elle demandé au Groupe d'experts de prêter une attention particulière à l'analyse de ces réseaux et des menaces liées aux engins

explosifs, notant l'emploi de plus en plus fréquent de ces derniers. Porte-plume de la résolution, France a déclaré qu'en adoptant ce texte, le Conseil de sécurité a fait le choix de faciliter encore davantage les marches pour permettre aux forces centrafricaines d'obtenir tout type d'armes et de munitions. « Ceci est un message fort en direction de la République centrafricaine, dont l'implication accrue est nécessaire dans la lutte contre la dissémination des armes livrées et pour le respect par les forces de défense et de sécurité des droits de l'homme et du droit international humanitaire », a insisté le représentant. La délégation française a également exhorté les membres du Conseil à permettre au Groupe d'experts de travailler dans les meilleures conditions, en permettant sa nomination rapide. Au cours de l'année passée, le blocage du Groupe pendant plus de huit mois a contribué à passer sous silence des faits graves, tels que ceux survenus à Boyo en décembre 2021, ou encore à Aigbando en janvier, a-t-elle noté. Si l'adoption de cette résolution a été globalement saluée, le Kenya évoquant notamment une « victoire » pour la République centrafricaine, la Chine a toutefois relevé que malgré l'assouplissement de l'embargo, il reste plusieurs points difficiles qui risquent de présenter des obstacles à l'amélioration de la situation. La délégation chinoise a également estimé que les progrès observés dans le processus politique sont incompatibles avec un embargo complet sur les armes, arguant que celui-ci empêche le Gouvernement d'acquiescer les armes nécessaires à sa sécurité, alors que les groupes armés illégaux continuent de s'armer. On ne peut pas lutter contre les groupes armés si le rapport de force sur le terrain reste à leur avantage, a renchéri le Gabon qui a regretté que cette résolution ne prenne pas en compte la demande de levée d'embargo formulée le 25 juillet par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA). Tout en se félicitant que la résolution facilite l'équipement des forces centrafricaines, la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine a elle aussi souligné que l'embargo ne se justifie plus, fustigeant son inefficacité et exigeant sa levée.

Source : le Tambourin

Le face à face de Touadéra ET Poutine à Saint Petersburg

Le Deuxième Sommet Russie-Afrique a baissé les rideaux vendredi 28 juillet dans la soirée à St Petersburg après une réunion bilatérale de haut niveau entre l'exécutif russe et la délégation Centrafricaine.



Co-présidé par le Président de la République Son Excellence Professeur Faustin Archange Touadéra et Son Homologue Vladimir Poutine, cette réunion de haut a permis aux deux parties de faire l'état des lieux des différents aspects de la coopération entre la Russie et la RCA qui s'est intensifiée ces dernières années.

Le Président Poutine a déclaré vouloir resserrer les liens avec le continent africain et surtout avec la RCA avec qui la Russie a des excellentes relations. Il a remercié le Président TOUADERA d'avoir fait le déplacement de St Petersburg, en dépit de la campagne en cours du référendum constitutionnel et a souhaité un vote du Oui pour lui permettre de stabiliser et de développer la République Centrafricaine.

La Russie va continuer d'aider la RCA dans la formation des Forces de défense, la fourniture des équipements et l'ouverture des académies et des centres d'instruction militaires aux jeunes centrafricains.

En se félicitant pour l'ouverture du centre culturel russe à Bangui, l'année dernière, le Président POUTINE a affirmé que son Gouvernement allait doubler le nombre des bourses pour permettre aux étudiants centrafricains d'étudier en Russie.

Les matières premières, l'énergie, le développement de l'industrie agro-alimentaire, la fourniture des engins mécaniques pour l'agriculture étaient aussi au centre de cette réunion fructueuse.

Le Président TOUADERA a remercié le Président Poutine pour son soutien sans considération géopolitique aux Forces Armées Centrafricaines qui ont vaincu en 2021 le nébuleux groupe armé et terroriste CPC qui avait déclaré la guerre aux centrafricains.

C'est avec satisfaction que le Président Touadéra a accueilli l'intérêt que porte la Russie pour l'agriculture mécanisée dans son pays.

« L'avenir de la RCA réside dans l'agri-

culture. La majorité des centrafricains vivent des cultures vivrières. La mécanisation de l'agriculture leur permettra d'avoir une vie aisée et permettra à notre pays de se développer », a tempéré le Chef de l'Etat centrafricain.

Le maintien de l'embargo sur les armes en RCA a été aussi au menu de cette rencontre. Le Président Touadéra a félicité le Président Poutine et le peuple russe pour l'abstention de leur pays au dernier projet de résolution des Nations Unies. Pour le Président TOUADERA, ce maintien est une humiliation qu'on a infligée au peuple centrafricain au profit des groupes armés mieux armés, qui bénéficient du soutien de certains Etats occidentaux.

Les russes et les centrafricains ont décidé à l'issue de cette réunion, de renforcer la coopération bilatérale entre leurs deux pays dans plusieurs domaines.

Un tête-à-tête a eu lieu entre les Présidents Vladimir Poutine et Faustin Archange Touadéra avant que ce dernier et sa délégation ne prennent la route de l'aéroport de St Petersburg pour un retour en Centrafrique.

La renaissance

Les BRICS en RCA : ambitions et perspectives

Le groupe des pays émergents BRICS - qui comprend le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, et l'Afrique du Sud est entrain de convoiter la République Centrafricaine. Une mission des représentants des BRICS est déjà venue en Centrafrique pour implémenter cette initiative.



Enttonu, assistés des experts centrafricains, le conseiller à la présidence de la République, Kalite Deya, le Père Antoine Marie Hervé Wendji et Parfait Désiré Zoga, d'édifier les invités sur les BRICS, leurs rôles et impacts dans la mondialisation. Thème de la conférence - débat : « Engager la société civile pour la prospérité économique de l'Afrique ».

« La RCA doit s'ouvrir au bloc BRICS », est le souhait exprimé par les deux panelistes pour pouvoir se développer dans plusieurs secteurs.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement et la société civile doivent agir en synergie en mettant l'accent sur l'éducation par le transfert des connaissances.

Les membres du « panafriquean support committee to the BRICS » ont décidé d'œuvrer pour le développement du continent africain en s'appuyant sur les potentialités de chaque peuple afin de faire tomber définitivement l'hégémonie occidentale qui entrave l'émer-

gence de l'Afrique depuis plusieurs années. Selon les organisateurs de la conférence - débat, l'heure n'est plus à la phraséologie mais l'heure est à la solidarité, à l'action et à la normalisation. Les membres du « panafriquean support committee to the BRICS », exhorte tous les peuples africains à conjuguer les efforts en tant que peuples souverains, de mettre fin à l'exploitation illicite des ressources naturelles par les occidentaux qui utilisent des groupes armés dans les frontières pour fragiliser les Etats et pour faire faire plier les dirigeants face à leurs exigences.

Après la conférence - débats sur les BRICS, il est prévu les préparatifs de la prochaine conférence annuelle sur les BRICS en Afrique du Sud et l'organisation de la grande parade panafricaine de soutien aux BRICS qui de tiendra au Nigéria avec comme invité d'honneur, le Président de la République Centrafricaine, Faustin Archange Touadéra.

Rachid Medhi Ahmed

« La guerre en Ukraine, c'est la guerre du dollar »

(2e partie)

Interview d'Oleg Nesterenko, président du CCIE <http://c-cie.eu>, accordé à la publication "L'Eclaireur des Alpes".



L'Eclaireur - Alors que la question se pose de la fin de la suprématie du dollar, vous dites que la guerre en Ukraine est non seulement la guerre du dollar américain mais qu'elle n'est pas la première...

Oleg Nesterenko - Je vois que vous faites allusion à mon analyse sur les guerres du dollar, publiée cela fait quelque temps... En effet, ce n'est pas la première, ni même la deuxième, mais la troisième guerre du dollar. La première, c'était la guerre contre l'Irak de Saddam Hussein. La deuxième, celle de la guerre contre la Libye de Kadhafi. Et la troisième, donc, contre Moscou sur le territoire de l'Ukraine, menée sur le territoire d'un Etat tiers tout simplement parce qu'on ne peut pas mener la guerre contre les Russes directement chez eux. Et ce n'est que la guerre hybride et par procuration qui peut avoir lieu face à la Russie.

S'agissant des deux premières guerres du dollar, il faut d'abord comprendre que des pays comme l'Irak et la Libye sont, avant tout, des grandes puissances énergétiques. Des puissances qui ont osé mettre la monnaie américaine en danger. En 2003, Saddam Hussein avait mis sa menace à exécution : celle de cesser de vendre les hydrocarbures et le gaz en dollar américain. Saddam Hussein était le premier à soulever la question de la légitimité du dollar, du pétrodollar et, surtout, à agir d'une manière très significative contre ce dernier. Il a alors signé son arrêt de mort.

En février 2003, Saddam Hussein a vendu 3 milliards de barils de pétrole brut pour un montant supérieur à 25 milliards d'euros. Cette vente a eu lieu bien en euros et non pas en dollars américains. Un mois plus tard, les Etats-Unis envahissaient l'Irak. On ne connaît pas les chiffres exacts, mais on estime le nombre de victimes à un million, dont une sur deux était mineure. Sans parler des centaines de milliers de morts supplémentaires dans les années qui ont suivi à la suite de la destruction totale de l'infrastructure sociale et économique du pays. D'ailleurs les Américains eux-mêmes, leurs analystes dignes de ce nom, le reconnaissent.

En 2009, en Libye, c'est aussi une guerre du dollar qui a eu lieu. Président de l'Union africaine à cette époque, Mouammar Kadhafi, a proposé à tout le continent africain une véritable révolution moné-

taire : se soustraire de la domination du dollar américain et créer une union monétaire panafricaine. Avec elle, les exportations du pétrole et d'autres ressources naturelles du continent noir auraient été payées non pas en dollar ou pétrodollar, mais dans une nouvelle monnaie qu'il appellerait le dinar-or. Lui aussi a signé son arrêt de mort. Si de telles déclarations avaient été faites non pas par l'Irak ou la Libye, riches en pétrole et le gaz, mais, par exemple, par le Burkina Faso qui est riche en or, mais dépourvu des réserves prouvées en hydrocarbures - il n'y aurait eu aucune guerre. L'Irak de Saddam Hussein et la Libye de Kadhafi, étant des puissances énergétiques dotées de réserves gigantesques étaient un danger existentiel pour l'économie américaine. Les deux leaders avaient annoncé ouvertement et officiellement qu'ils voulaient se débarrasser du dollar américain. Ce sont aussi deux pays avec lesquels les Etats-Unis n'avaient pas à craindre de conséquences néfastes dans le cas d'une agression. Il fallait donc les anéantir. Et cela a été fait sans tarder.

Avec Moscou, ce n'était pas possible. La Russie, ce n'est ni l'Iran, ni l'Irak, ni la Libye. Avec la Russie, les Etats-Unis ne pouvaient agir qu'indirectement. L'Eclaireur - Mais qu'est-ce que la guerre entre l'Ukraine et Moscou a à voir avec le dollar américain ?

Oleg Nesterenko - Moscou a réellement menacé le statut du dollar américain sur la scène internationale, et, donc, toute l'économie américaine derrière. Dès l'arrivée de Poutine au pouvoir, bien avant 2021 et même avant le coup d'état anti-russe en Ukraine en 2014, la Russie, qui est une puissance énergétique de premier plan, a entamé le processus de liquidation des bons du Trésor américain (détenus par l'Etat russe, ndlr), bons libellés en dollar.

En cinq ans, de 2010 à 2015, la Russie a divisé par deux le nombre de bons du Trésor américain qu'elle détenait. Alors que jusque-là, elle faisait partie des plus gros détenteurs au monde, elle n'en possède quasiment plus aujourd'hui.

En parallèle, la fédération de Russie a également commencé à se séparer progressivement du système des pétrodollars en concluant des accords commerciaux payables en monnaie nationale, à commencer par la Chine. Des quantités gigantesques de produits énergétiques ont commencé à être payées en yuan chinois et en rouble russe.

C'étaient les débuts des débuts de la nouvelle guerre qui a commencé à être préparée et qu'on connaît depuis février 2022.

« La valeur du dollar n'est soutenue que par la planche à billets et la domination militaire des Etats-Unis »

En parallèle, il existe un accord non officiel entre la Russie et la Chine d'une synchronisation des actions contre les Etats-Unis. La Chine se débarrasse ainsi également et progressivement du débiteur américain. En 2015, la Chine détenait pour plus de 1270 milliards en bons du Trésor américain ; aujourd'hui c'est dans les 950 milliards - le niveau le plus bas depuis plus de 10 ans.

C'est la Chine qui est désignée comme l'adversaire numéro 1 des Etats-Unis, mais c'est bien la Fédération de Russie qui a déclenché le processus de la libération du monde du système des pétrodollars.

Avec le déclenchement en février 2022 de ce que j'appelle la phase active de la guerre qui dure depuis bientôt 10 ans, la Russie et la Chine, en tandem, cette fois de manière officielle puisque les masques sont tombés, incite les banques centrales

de par le monde à repenser le bienfondé de leurs investissements dans des obligations du Trésor américain et, donc, dans l'économie et le bien être des américains.

Le dollar américain, c'est une monnaie de singe. Il n'y a rien derrière. Rien de tangible. La valeur d'aujourd'hui du dollar américain n'a strictement rien à voir, pour sa majeure partie émise, avec de réels actifs qui devraient l'assurer. Sa valeur n'est soutenue que par la planche à billets et la domination militaire des Etats-Unis. La domination qui supprime tous les mécontents.

L'Eclaireur - Avec la dédollarisation, l'euro, que personne n'a semble-t-il poussé, aurait-elle pu être une alternative au dollar ?

Oleg Nesterenko - Il ne faut pas sous-estimer le poids et le rôle potentiel de l'euro. Par le passé, Saddam Hussein, par exemple, a voulu vendre son pétrole non pas en dollar, mais en euro. Et c'est, d'ailleurs, la raison principale de la guerre d'Irak et de l'assassinat de Saddam. L'euro peut, ou plutôt

pourrait, jouer un rôle plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais, je ne crois absolument pas que cela aura lieu. Le potentiel ne sera pas réalisé. Tout simplement parce que la politique européenne est profondément soumise à la volonté américaine.

Les Etats-Unis ne permettront jamais que la monnaie du vassal leur fasse de l'ombre. Et avec le niveau de la médiocrité des hauts responsables ou, plutôt, il faut dire des irresponsables de l'Europe et de la majorité des chefs d'états qui la compose aujourd'hui, les Américains et leur monnaie n'ont vraiment rien à craindre du côté de l'euro. Les initiatives des leaders européens sont tellement, la plupart du temps, anti-européennes et anti-nationales que ceux-ci ressemblent davantage à des consuls honoraires des Etats-Unis sur le vieux continent qu'à autre chose.

Et comme si cela n'était pas déjà suffisant, pratiquement demain - en 2025 - la présidence du Conseil de l'Union européenne sera tenue par les Polonais. La Pologne est un agent direct, pratiquement le salarié des Etats-Unis au sein de l'UE. Les Polonais prendront la tête de l'UE juste après la Hongrie et feront le nécessaire pour anéantir les moindres acquis souverainistes des rebelles hongrois. Deux ans avant que cet événement déplorable ait lieu, ils ont d'ores et déjà annoncé que leur principale priorité sera le renforcement de la "collaboration" de l'UE avec les Etats-Unis. Dans les années qui vont suivre, les restes très modestes de l'autonomie européenne, militaire et économique, vont être encore davantage réduits et ne seront que symboliques.

Suite à la page 6